



DROIT et POLITIQUE de l'HABITAT

100 ans après la loi Bonnevey
Quelle actualité en 2012, avec les Offices ?

UNIVERSITE D'ORLEANS



MARDI 26 JUIN 2012

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

20 ans de la spécialité de 3^{ème} cycle *Droit et Politique de l'Habitat*



La loi Bonnevey, du 23 décembre 1912, a créé les Offices publics d'habitations à bon marché (HBM),
devenus en 2007, Offices publics de l'habitat

PROGRAMME

Matinée

9h00 Café d'accueil

9h15 Ouverture du colloque et introduction à la journée

par François Priet, professeur de droit public à l'université d'Orléans, responsable du master « Droit et administration publique et territoriale »

L'héritage de la loi Bonnevey

9h30 Exposé introductif sur la loi Bonnevey

Nicolas Nourrain, Marion Claudel, Romain Edelin, étudiants du master « Droit et administration publique et territoriale » spécialité DPH

9h50 De la pertinence du recours à la forme d'établissement public local pour construire et gérer des logements sociaux

Jean-Philippe Brouant, maître de conférences en droit public à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne

10h15 Collectivités territoriales et logement : de la loi Bonnevey à la loi du 16 décembre 2010

Paule Quilichini, maître de conférences en droit public et vice-doyenne de la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Orléans

11h00 Les OPH correspondent-ils au concept européen d'entreprise sociale ?

Virginie Toussain, juriste de la mission Europe à l'Union sociale pour l'habitat, ancienne étudiante du master

11h30 Du logement à l'habitat : l'évolution des politiques et du droit

Alain Lecomte, président de section au commissariat général de l'environnement et du développement durable ; Olivier Carré, député et président de l'OPH d'Orléans ; Jean-Pierre Demouveau, président assesseur à la cour administrative d'appel de Versailles ; Thierry Bert, délégué général de l'Union sociale pour l'habitat ; Henri Jacquot, professeur émérite de l'université d'Orléans, co-fondateur de la spécialité droit et politique de l'habitat

Table ronde animée par Guy Lemée, consultant et rédacteur en chef de la lettre « Habitat et Collectivités Locales »

12h45 Déjeuner

Après-midi

Actualité et avenir des HLM

14h30 Enjeux et réalités de la maîtrise d'ouvrage sociale

Catherine Pérenet, directeur des prêts et de l'habitat à la CDC ; Dorothee Pineau, directrice générale de la Fédération nationale des ESH ; Brigitte Jallet, directrice de l'USH Centre ; Patrick Kamoun, conseiller à l'Union sociale pour l'habitat ; Maurice Carraz, directeur général de la Fédération nationale des OPH, co-fondateur de la spécialité droit et politique de l'habitat

Table ronde animée par Guy Lemée

15h30 Les Offices publics de l'habitat et l'offre foncière :

- Les outils d'encadrement du marché du foncier

Maxime Trouvé et Manuel Bichot, étudiants du master « Construction, urbanisme, contrats », université Paris I - Panthéon-Sorbonne

- Nouveaux outils à inventer pour une maîtrise des coûts fonciers

Norbert Foulquier, professeur de droit à l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne, directeur du master « Construction, urbanisme, contrats »

16h10 La politique contractuelle avec l'Etat : les engagements Etat-collectivités territoriales-HLM dans les CUS

Arnauld Noury, maître de conférences de droit public à l'université de Lille II

16h30 La politique de peuplement depuis la loi Bonnevey : droit au logement et mixité sociale, de la conciliation à la hiérarchisation

Françoise Zitouni, maître de conférences à l'université Paul-Cézanne d'Aix-Marseille III

16h55 Synthèse de la journée

François Priet, professeur de droit à l'université d'Orléans

17h10 Clôture du colloque par Maurice Carraz

Lieu du colloque

Domaine Université d'Orléans la Source - Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Rue de Blois – 45067 Orléans cedex 2

Pour arriver à l'Université

En voiture depuis Paris

Prendre direction « Bordeaux » (A10), puis « Bourges » (A71) et sortir à « Orléans-Sud » (sortie n°2) en direction d'Olivet et d'Orléans La Source. Après le péage, tout droit, direction « Orléans La Source ». Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

En voiture depuis Tours / Blois

Prendre direction « Paris » (A10), prendre la sortie A71 direction « Vierzon/Orléans Centre ». Prendre la sortie n°2 vers Olivet/La Ferté Saint-Aubin. Continuer rue de Bourges. Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

Par le train

Descendre à la gare « Orléans - Les Aubrais ». Prendre le tramway ligne A, direction « Hôpital de la Source ». Compter approximativement 35 minutes de trajet jusqu'à l'Université. Arrêt « Université-Château »

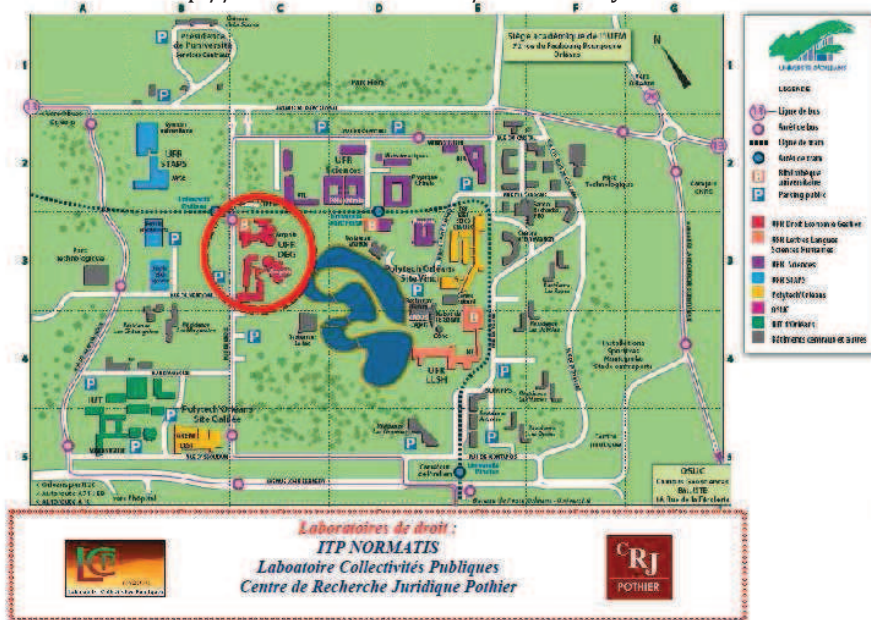
Renseignements

Laboratoire Collectivités Publiques - LCP

Laurence Sallé - ☎ 02 38 41 71 52 -

laurence.salle@univ-orleans.fr - lct.deg@univ-orleans.fr

<http://www.univ-orleans.fr/loibonnevay>





LES OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT

Fiche d'inscription au COLLOQUE
Orléans, 26 juin 2012

DROIT et POLITIQUE de l'HABITAT
100 ans après la loi Bonnevey - Quelle actualité en 2012 avec les Offices ?

O Madame, O Monsieur

Fonction

Coordonnées



Déjeuner et retour sur Paris en car - sur réservation uniquement dans la limite des places disponibles

Déjeuner

Retour Paris : pour un retour sur Paris à 19h00 (départ vers 17h30) un autocar pourra être mis à disposition des participants selon le nombre de personnes intéressées

- Participera au déjeuner
- Ne participera pas au déjeuner

- Intéressé(e) par le retour en car
- Pas intéressé(e) par le retour en car

*Fiche à adresser à Laurence Sallé **pour le 11 juin 2012***
Université d'Orléans
ITP NORMATIS - LCP
UFR Droit, Economie, Gestion
Rue de Blois - BP 26739 - 45067 Orléans cedex